

# **BMA Braunschweigische Maschinenbauanstalt AG**

## **Directive sur l'expédition et les emballages**

## Champ d'application

Cette directive sur l'expédition et les emballages est en vigueur pour les livraisons envers la BMA Braunschweigische Maschinenbauanstalt AG – ci-après désignée en abrégé « **BAG** ».

## 1. Principes fondamentaux

La directive sur l'expédition et les emballages est contraignante pour le fournisseur. Si celui-ci ne devait pas être en mesure de livrer en respect de ces prescriptions, BAG doit en être informée à temps par écrit avant la livraison.

## 2. Adresse de livraison et réception des marchandises

### **BMA Braunschweigische Maschinenbauanstalt AG**

Am Alten Bahnhof 5  
38122 Braunschweig

Entrepôt central Entrée Porte Nord **Service colis, livraison par transporteur y. c. fonte dure et fonte grise** sans matériaux bruts  
Réception des marchandises  
Du lundi au vendredi de 07h00 à 14h45

Entrepôt pièces brutes

Entrée Porte Sud

**Matériaux bruts : tôles, tuyaux, aciers de construction Découpes** en acier ou en inox  
Réception des marchandises  
Du lundi au vendredi de 07h00 à 11h00

**Détails des exigences de livraison pour la BMA Braunschweigische Maschinenbauanstalt AG voir Point 3 plus bas !**

## 3. Exigences de livraison pour la BMA Braunschweigische Maschinenbauanstalt AG

3.1 La livraison est effectuée par type selon les références sur les palettes dont la taille et la force portante conviennent aux pièces correspondantes. Les pièces qui en raison de leur

poids et de leurs dimensions vont sur des euro palettes, doivent obligatoirement être livrées sur des euro palettes. Il existe des euro palettes échangeables.

3.2 Pour les petites pièces dont le poids individuel n'excède pas 5 kg et un poids total de 50 kg par référence, des pièces différentes peuvent être chargées sur une palette si les dimensions correspondent.

3.3 Il faut éviter les emballages jetables car BAG se réserve le droit de les renvoyer au fournisseur à titre payant dans le cadre de la directive sur les emballages.

3.4 En plus des exigences de livraison susmentionnées, il faut aussi respecter les exigences suivantes :

<b>Tôles</b>	les	<b>lundis et mercredis</b>
<b>Acier en barre, plat et tubes</b>	les	<b>mardis et jeudis</b>
<b>Livraison sur rendez-vous</b>	le	<b>vendredi</b>

**Les matériaux bruts comme articles sur euro palettes peuvent être livrés du lundi au vendredi**

3.5 La livraison doit être prévue de manière à ce que les véhicules arrivent dès que possible à Braunschweig et que des réserves soient calculées pour les impondérables de la circulation quotidienne. Des temps d'attente ne sont pas à exclure en raison des capacités de grues limitées chez BAG. **BAG n'endosse pas les frais de temps d'attente.**

3.6 Les transporteurs qui ne peuvent pas décharger parce qu'ils arrivent trop tard ou parce qu'aucun personnel n'est disponible en dehors des horaires de livraison déchargeront le jour suivant – sauf le samedi – à partir de 07h00. **La BMA Braunschweigische Maschinenbauanstalt AG n'endosse pas les frais de stationnement.**

3.7 Les matériaux doivent être chargés sur le camion de manière à ne devoir déplacer aucune marchandise étrangère et à permettre un déchargement avec des chariots élévateurs et/une grue. (Remarque : distance suffisante entre les matériaux).

3.8 En cas de livraison de grandes pièces avec des longueurs  $\geq 6$  m, il faut utiliser des véhicules adaptés au déchargement par grue. Il faut en plus veiller à ce que les matériaux soient chargés sur le camion de manière à permettre un déchargement par grue.

3.9 Afin de ne pas prolonger inutilement le temps de stationnement des véhicules, la réception des matériaux bruts se fait sous réserve. Le contrôle si la livraison est complète et correcte a lieu après le déchargement. Si cela ne devait pas pouvoir être accepté par le fournisseur, le transporteur doit attendre jusqu'au contrôle complet de la livraison. **Les frais échus ne sont pas à la charge de la BMA Braunschweigische Maschinenbauanstalt AG.**

3.10 Il est recommandé au fournisseur de se concerter en amont de la livraison avec la réception des marchandises de la **BMA Braunschweigische Maschinenbauanstalt AG** afin de réduire au maximum retards et problèmes.

3.11 Le personnel de livraison doit respecter les consignes de sécurité ci-jointes en vigueur sur le site de BAG. Le personnel extérieur doit demander à l'entrée sur le site s'il y a des modifications à ces prescriptions.

Interlocuteurs :

M. Kaltenberg	Réception marchandises entrepôt matériaux bruts	+49 (0)531-804-846
M. Reuleke	Direction entrepôt	+49 (0)531 804-369

3.12 Dans la gestion de projet, les interlocuteurs figurent dans les Conditions Techniques d'Achat convenues.

**3.13 Des cas spéciaux de livraison sont des retours dus à des rapports sur des écarts ou des réclamations, livraisons de remplacement et livraisons et préjudices de campagne publicitaire.**

#### **3.13.1 Livraisons pour préjudices de campagne publicitaire**

Ces pièces de construction peuvent être livrées tous les jours de 07h00 à 14h45. En dehors de ce créneau de temps, il faut convenir avec la réception Tél. : +49 (0)531-804-100 de la personne pouvant procéder au déchargement dans l'usine.

### **3.13.2 Retours ou livraisons de remplacement**

Ces pièces de construction peuvent être livrées du lundi au vendredi de 07h00 à 11h00.

## **4. Avis de prélèvement**

4.1 L'expédition de la marchandise ne peut être effectuée qu'après réception d'une confirmation de commande ou d'un avis de livraison avec date de livraison convenue chez BAG.

4.2 Dans la gestion de projet, les sociétés d'emballages sont souvent indiquées comme adresse de livraison. Après l'avis de prélèvement au service logistique (ALL), BAG informe la société d'emballages de la livraison imminente. En cas de livraisons surdimensionnées, l'avis doit être effectué au moins 4 semaines avant l'expédition.

## **5. Traitement de l'expédition**

La marchandise doit être livrée à la date de livraison confirmée aux heures et sur les lieux de réception indiqués. Des retards qui influencent la date de livraison doivent être aussitôt signalés aux interlocuteurs désignés chez BAG.

## **6. Expéditeur**

Le fournisseur ne peut confier sa livraison aux conditions de livraison EXW (Incoterms 2010) qu'à l'expéditeur mandaté par BAG. Des exceptions sont admissibles dans des cas justifiés après consentement préalable de BAG par écrit.

## **7. Type d'expédition**

Le type d'expédition (camion, service de messagerie, transport aérien, etc.) doit être convenu au préalable avec BAG.

## 8. Documents d'accompagnement

### a. Bon de livraison

Il doit contenir les renseignements suivants :

- Adresse du destinataire conformément aux mentions de la commande
- Numéro du bon de livraison et date d'expédition
- Numéro de commande et position de commande de BAG
- Quantité livrée et unité de quantités
- Numéro de pièces BAG avec désignation de la livraison ou de la prestation
- Mention du nombre de colis, nombre d'unités de conditionnement

### b. Bordereau de livraison

À joindre en cas de grandes quantités de livraison.

### c. Certificat d'essai

Si demandé dans la commande, au préalable par courriel à :

[purchasing@bma-de.com](mailto:purchasing@bma-de.com)

### d. Documents douaniers

Si demandés ou nécessaires.

## 9. Marquage de la marchandise

Le marquage des matériaux bruts doit être fait en rouge avec un marqueur Edding 750. Il faut renoncer aux étiquettes car cela signifie pour la BMA AG un travail supplémentaire de retrait des étiquettes et des résidus de colle. En cas d'utilisation d'étiquettes qui se laissent enlever sans traces, nous demandons malgré tout le marquage en rouge avec l'edding susmentionné !

Pour toutes les autres marchandises, l'utilisation d'étiquettes est admise sur les suremballages.

En dehors des numéros de pièces de la BMA, la marchandise doit comporter le numéro de commande BMA. Si un marquage spécial est requis dans la commande, ex. références, projet ou autre numéros de référence, le fournisseur doit également les indiquer.

## **10. Marchandises dangereuses**

Les marchandises dangereuses doivent être emballées en toute sécurité conformément aux classes internationales des marchandises dangereuses si bien qu'elles puissent être transportées et stockées en toute sécurité à réception de la marchandise.

### **Ci-joints :**

- Informations sur le site de la BMA

► **Information zum BMA-Werksgeleände**



Sehr geehrte Besucherin, sehr geehrter Besucher, Ihre Sicherheit während Ihres Aufenthaltes bei BMA ist uns sehr wichtig: die nachstehenden Informationen sollen dazu beitragen:

Betreten Sie unsere Betriebsbereiche nur in Absprache mit Ihrem betrieblichen Ansprechpartner. Lassen Sie sich über Gefahren und Sicherheitsvorkehrungen informieren.

Beachten Sie die Rauchverbote, insbesondere im Lackier- und Lagerbereich.

Das Filmen und Fotografieren ist ohne Genehmigung auf dem gesamten Betriebsgeleände verboten.

Fremdfirmen dürfen nur in Abstimmung mit dem Koordinator Bau- und Montagearbeiten durchführen. Bleiben Sie bitte im gesamten Montagebereich auf den gekennzeichneten Verkehrswegen.

Der Aufenthalt unter schwebenden Lasten ist verboten! Betöigen Sie die Anweisungen der Kranführer.

Auf dem gesamten Werksgeleände herrscht Gabelstaplerverkehr; diese haben Vorfahrt!

Die angegebene Höchstgeschwindigkeit von 10 km/h ist einzuhalten.

Fahrwege, Durchgänge, Zufahrten und insbesondere Notausgänge sind ständig freizuhalten.



Sollten Sie sich dennoch in unmittelbarer Nähe von Maschinen aufhalten müssen, bitten wir Sie, Folgendes zu beachten:

Maschinen können zu Testzwecken jederzeit anlaufen – halten Sie Abstand!

Die Maschinenantriebe weisen hohe magnetische Kräfte auf. Halten Sie deshalb einen Sicherheitsabstand von 1 m zu den Permanentmagneten.

Das gilt insbesondere für Personen mit Herzschrittmachern!

Vermeiden Sie das Mitführen von Magnetkarten und Datenträgern.

Sollte doch einmal etwas passieren, wenden Sie sich bitte an Ihren betrieblichen Ansprechpartner oder wählen Sie eine der folgenden Telefonnummern:

Anmeldung / Empfang	100
Feuer, Rettung	0-112
Betriebsanleiter	837
Arbeitsicherheit	350

Für den Evakuierungsfall befindet sich der Sammelplatz für Besucher und Fremdfirmen auf dem Besucherparkplatz.

Informieren Sie sich an den Halleneingängen über die Lage von Fluchtwegen und Erste-Hilfe-Einrichtungen.

**Wir wünschen Ihnen einen interessanten und sicheren Aufenthalt!**



BMA AG  
Am Alten Bahnhof 5  
38122 Braunschweig  
Telefon 0531-8040  
Fax 0531-804 260  
info@bma-de.com  
www.bma-worldwide.com

## Verhalten bei Unfällen

Ruhe bewahren!!!

1. Unfall melden



Sani  
Anmeldung / Empfang 100  
837

**WER** meldet den Unfall?

**WAS** ist passiert?

**WO** ist es passiert?

**WIE VIELE** Verletzte?

Warten auf Rückfragen!

2. Erste Hilfe leisten  
Absichern der Unfallstelle  
Verletzte nicht allein lassen

3. Einweisung der Rettungsdienste

## Verhalten im Brandfall

Ruhe bewahren!!!

1. Brand melden



Feuerwehr  
Anmeldung / Empfang 100  
Brandschutz 870  
0-112

**WER** meldet den Unfall?

**WAS** ist passiert?

**WO** ist es passiert?

**WIE VIELE** Verletzte?

Warten auf Rückfragen

2. In Sicherheit bringen  
Gefährdete Personen warnen!  
Hilflose mitnehmen!  
Türen schließen!  
Gekennzeichneten Fluchtwegen folgen!  
Sammelplatz aufsuchen!



Gefährdete Personen warnen!  
Hilflose mitnehmen!  
Türen schließen!  
Gekennzeichneten Fluchtwegen folgen!  
Sammelplatz aufsuchen!

3. Löschversuch unternehmen



## Lageplan

